



## **28 mars 2021 : La votation la plus surveillée que le vote le plus surveillé de l'Histoire**

Communiqué du 9 novembre 2020

**Seul un vote irréprochable le 28 mars 2021 à Moutier garantira que le résultat soit accepté de toutes et de tous. MoutierPLUS salue les nouvelles mesures d'encadrement annoncées par le canton de Berne, la Confédération et la commune de Moutier. La responsabilité des autorités prévôtoises est engagée.**

MoutierPLUS souhaite que le nouveau cadre garantisse un vote propre, au contraire du précédent qui a été entaché de multiples et graves irrégularités. Si ces mesures de sécurisation hors norme sont nécessaires et appréciées, elles démontrent que l'exercice démocratique ne peut pas s'exercer dans des conditions normales à Moutier. MoutierPLUS s'attend à ce que les parties impliquées respecte le cadre donné, ainsi que les principes de la Charte prévôtoise.

Nous attendons du Conseil municipal qu'il rédige un message succinct, factuel et objectif et qu'il s'en tienne à son rôle d'autorité supérieure. Nous attendons des membres du Conseil municipal qu'ils respectent le principe d'objectivité et tous les autres devoirs induits par leur fonction.

MoutierPLUS souhaite un exercice démocratique digne, respectueux et irréprochable. Chaque Prévôtoises et chaque Prévôtois doit pouvoir exprimer librement sa volonté : c'est le meilleur moyen pour que la population accepte le résultat des urnes. Ce scrutin marquera alors définitivement la fin de la question jurassienne, selon la Déclaration d'intention signée par les cantons du Jura et de Berne.

**Confiants en l'avenir, nous sommes convaincus que Moutier a PLUS à gagner au sein du Jura bernois en développant des collaborations avec ses voisins immédiats au nord comme au sud.**

**Tous ensemble, voyons PLUS grand, voyons PLUS haut et devenons PLUS forts !**

**Votons NON le 28 mars 2021 !**